



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du vendredi 9 septembre 2011

Conseillers communautaires en exercice: 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs -46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports: 0.1, A, B, C, D, K, E, F, G, H, I, J, L, M, I.I.I, I.I.2, I.I.3, 2.1, 3.1, 10.1, 10.2

La séance est ouverte à 18h20 et levée à 22h50

Etaient présents: Audeux: Françoise GALLIOU Auxon-Dessous: Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus: Geneviève VERRO **Avanne-Aveney**: Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport B et jusqu'au rapport l) **Besançon**: Hayatte AKODAD, Eric ALAUZET (à partir du rapport A), Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du rapport A et jusqu'au rapport H), Nicolas BODIN, Pascal BONNET (à partir du rapport A), Patrick BONTEMPS (à partir du rapport A), Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Yves-Michel DAHOUI, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Valérie HINCELIN (jusqu'au rapport K), Martine JEANNIN, Solange JOLY. GERDIL-DJAOUAI, Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Jean-Sébastien LEUBA, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT (à partir du rapport B), Annie MENETRIER, Carine MICHEL (jusqu'au rapport I), Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI (jusqu'au rapport M), Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport E), Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du rapport A), Sylvie WANLIN Beure: Auguste KOELLER Boussières: Roland DEMESMAY Braillans: Alain BLESSEMAILLE (jusqu'au rapport M) Chaleze : Christophe CURTY (représenté par Roger GREMION) Chalezeule: Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport K) Champagney: Classières : Roland DEMESMAY Braillans: Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport K) Champagney: Classière de l'Order (représenté par Roger GREMION) Chalezeule: Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport K) Champagney: Classière de l'Order (représenté par Roger GREMION) Chalezeule: Champvans-les-Moulins: Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc: Catherine BOTTERON, Philippe GUILLAUME Chemaudin Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête: Gérard GALLIOT (représenté par Jean-Claude FORESTIER) Deluz: Sylvaine BARASSI (jusqu'au rapport E puis représentée par Fabrice TAILLARD) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Francis : Françoise GILLET (représentée par Chantal VIARD), Claude PREIONI Gennes : Maryse MILLET (représentée par Gilles DUMAS) Grandfontaine : François LOPEZ La Vèze : Jacques CURTY Mamirolle : Daniel HUOT Marchaux : Bernard BECOULET (jusqu'au rapport G), Brigitte VIONNET Miserey-Salines : Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON (à partir du rapport A), Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château: Marcel COTTINY Morre: Jean-Michel CAYUELA (jusqu'au rapport M), Gerard VALLET Nancray: Jean-Pierre MARTIN (à partir du rapport A), Daniel ROLET Novillars : Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport E) Pelousey Catherine BARTHELET, Claude OYTANA (jusqu'au rapport B) Pirey: Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes: Jean-Marc BOUSSET Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE Roche-lez-Beaupré : Stéphane COURBET (à partir du rapport B), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Thise: Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH (à partir du rapport A) Thoraise: Jean-Michel MAY (jusqu'au rapport L) Torpes: Dominique GRUBER (jusqu'au rapport F) Vaire-Arcier: Patrick RACINE Vaire-le-Petit: Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport A)

Etaient absents: Arguel: André AVIS Auxon-Dessus: Serge RUTKOWSKI Avanne-Aveney: Laurent DELMOTTE Besançon: Benoît CYPRIANI, Jean-Jacques DEMONET, Françoise FELLMANN, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Lazhar HAKKAR, Sylvie JEANNIN, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Nicole WEINMAN, Zahira YASSIR-COUVAL Beure: Philippe CHANEY Boussières: Bertrand ASTRIC Busy: Philippe SIMONIN Champoux: Thierry CHATOT Chaucenne: Bernard VOUGNON Chaudefontaine: Jacky LOUISON Chemaudin: Gilbert GAVIGNET Châtillon-le-Duc: Thomas JAVAUX Dannemarie-sur-Crête: Jean-Pierre PROST Ecole-Valentin: André BAVEREL, Yves GUYEN Grandfontaine: Laurent SANSEIGNE La Chevillotte: Jean Pierre PROST Ecole-Valentin: André BAVEREL, Yves GUYEN Grandfontaine: Laurent SANSEIGNE La Chevillotte: Jean-Pierre PROST Ecole-Valentin: André BAVEREL, Vient Lindbecker Mamirolle: Didier MARQUER Mazerolles-le-Salin: Daniel PARIS Miserey-Salines: Marcel FELT Montferrand-le-Château: Séverine MONLLOR Noironte: Bernard MADOUX Novillars: Philippe BELUCHE Osselle: Jacques MENIGOZ Pirey: Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes: Jean-Michel FAIVRE Rancenay: Michel LETHIER Tallenay: Jean-Yves PRALON Vorges-les-Pins: Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : Géneviève VERRO

Procurations de vote :

Mandants: S. RUTKOWSKI, T. BENNETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du rapport I), B. CYPRIANI, JJ. DEMONET, F. FELLMANN, D. GENDRAUD, A. GHEZALI, L. HAKKAR, V. HINCELIN (à partir du rapport E), S. JEANNIN, C. MICHEL (à partir du rapport J), M. OMOURI, J. PANIER (à partir du rapport A), B. RONZI (à partir du rapport I.I.I), J. ROSSELOT (à partir du rapport A), JC. ROY, E. SASSARD, J. SCHIRRER (à partir du rapport F), N. WEINMAN, Z. YASSIR-COUVAL, P. CHANEY, R. REYLE (à partir du rapport E), J. LOUISON (jusqu'au rapport M), Y. GUYEN, B. BECOULET (à partir du rapport H), D. PARIS, M. FELT, S. MONLLOR, P. BELUCHE (jusqu'au rapport E), J. MENIGOZ, C. OYTANA (à partir du rapport C), JM. FAIVRE, JY. PRALON

Mandataires: G. YERRO, H. AKODAD (à partir du rapport I), F. PRESSE, E. DUMONT, F. GERDIL-DJAOUAI, JS. LEUBA, N. BODIN, MN. SCHOELLER, C. THIEBAUT (à partir du rapport E), YM. DAHOUI, S. WANLIN (à partir du rapport J), E. PEQUIGNOT, P. BONTEMPS (à partir du rapport A), B. FALCINELLA (à partir du rapport I.I.I.), P. BONNET (à partir du rapport A), JL. FOUSSERET, JM. GIRERD, M. LOYAT (à partir du rapport F), D. POISSENOT, N. GUILLEMET, A. KOELLER, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport E), A. BLESSEMAILLE (jusqu'au rapport M), G. BAULIEU, B. VIONNET (à partir du rapport F), C. PREIONI, D. JOLY, M. COTTINY, B. BOURDAIS (jusqu'au rapport E), MO. CRABBÉ-DIAWARA, C. BARTHELET (à partir du rapport C), JM. BOUSSET, F. MONNEUR

Délibération n°2011/001463 Rapport H - ATMO Franche-Comté

ATMO Franche-Comté

<u>Rapporteur</u>: Daniel HUOT, Président d'ATMO Franche-Comté <u>Commission</u>: Développement durable, Environnement, Cadre de vie

Statut: Association Loi 1901

Nom du Président : Daniel HUOT

Siège: 15 Rue Mégevand - 25000 Besançon

Institutions membres:

Services de l'Etat : DREAL - ARS - ADEME

Collectivités territoriales: CAGB - Grand Dole - Ville de Pontarlier - PMA - CAB - CC du Bassin de Lons-le-Saunier - ... (environ 70% de la population regroupés dans les collectivités membres hors

région de Franche-Comté)

<u>Industriels</u> : SOLVAY - PSA - SEVE - BIVAL - HOLCIM - CFP — Papeteries du Doubs - ... <u>Organismes qualifiés</u> : APPA - Université de Franche-Comté - Météo-France - FCNE - ...

Représentants de la CAGB: 2 membres: D. Huot - Z. Yassir-Couval

	Budget 2011	Contribution CAGB	%
Fonctionnement	1 337 751 €	184 100	14 %
Investissement	155 000 €	Sans objet	

I. Rapport d'activité 2010

La surveillance de la qualité de l'air dans l'agglomération bisontine s'est poursuivie en 2010, aucune station fixe n'ayant fait l'objet de modifications. Les polluants ozone, oxydes d'azote, particules fines, hydrocarbures, monoxyde de carbone, formaldéhyde, métaux toxiques continuent à être surveillés de très prêts. La surveillance des pollens sur Besançon a continué, de février à septembre. Les officines de Besançon et du Grand Besançon ont également reçu et exposé chaque semaine le bulletin allergopollinique.

L'activité en quelques mots...

- Campagne laboratoire: au cours de l'année 2010, sur le Grand Besançon, une campagne d'une période de 2 mois (débutée fin 2009) a été réalisée le long de l'avenue Gaulard, dans le quartier Ruty. Cette dernière a montré l'impact significatif du trafic routier sur l'état de la qualité de l'air, de nombreux dépassements de valeurs règlementaires ayant été enregistrés. Une seconde campagne a été réalisée sur la commune de Champvans-les-Moulins, mettant en évidence une possible influence de l'A36 sur la qualité de l'air.
- Campagne d'inter comparaison nationale réalisée à Besançon : dans le cadre d'une intercomparaison entre différents dispositifs de mesure, une campagne, menée sous l'égide de l'INERIS et regroupant une dizaine de partenaires nationaux, a été réalisée à Besançon.

- Air intérieur: souhaitée par le ministère de l'écologie, une campagne nationale de surveillance de la qualité de l'air dans les lieux accueillant du public a été menée. A cet effet, pour le Grand Besançon, 4 sites ont fait l'objet d'une évaluation: les écoles élémentaires de Besançon lle-de-France et Mamirolle et les crèches de Saône et de Besançon Battant. Le bilan des analyses sera disponible à l'automne 2011.
- Gaz à effet de serre et Energie : réactualisation (projet 2009-2010) du cadastre des émissions pour l'année de référence 2008 avec travail à l'échelle de l'îlot complété par un inventaire des consommations et productions d'énergie à l'échelle communale et l'estimation des puits de carbone franc-comtois.

II. Objectifs 2011

Pour l'année 2011, dans le périmètre de la CAGB, les actions suivantes sont programmées : '

- Surveillance de la qualité de l'air ambiant : poursuite du fonctionnement des stations de mesure installées sur la CAGB en vue d'assurer une surveillance et communication règlementaire (indice de qualité de l'air, information du public en cas de pics de pollution poussières, ozone...) et développement de la modélisation urbaine,
- Diagnostic de qualité de l'air ambiant : 2 campagnes d'évaluation de la qualité de l'air seront menées sur l'agglomération. Une lère dans la zone des Vallières, afin de mieux mesurer l'impact des de l'axe routier Beure-Planoise sur la qualité de l'air, et une 2^{de} dans le quartier de Planoise. Cette dernière a comme objectif de trouver un site d'accueil, provisoire ou définitif, pour héberger la station de Planoise, l'actuelle devant être stoppée pour cause de travaux dans l'enceinte du collège Diderot.
- **Surveillance des pollens**: poursuite des observations hebdomadaires et informations du grand public via les officines, la newsletter...
- **PCET** et **GES**: dans le cadre de l'élaboration du Plan climat énergie territorial du Grand Besançon, il est proposé qu'ATMO Franche-Comté apporte, entres autres, un accompagnement pour l'élaboration du bilan carbone patrimoine/service de la Direction des Gestion des Déchets, élabore un bilan carbone patrimoine/service d'un Conseil communautaire et participe au programme 'familles actives pour le climat.
- Air intérieur: poursuite du programme national de surveillance de la qualité de l'air dans 10 établissements franc-comtois dont l'école primaire de Mamirolle, la halte-garderie de Saône, l'école primaire lle-de-France et la crèche Battant à Besançon. En complément, une évaluation sera menée dans les bâtiments du conservatoire.

En parallèle de ces missions menées sur le territoire du Grand Besançon, ATMO Franche-Comté intervient également dans différents programmes :

- animation et gestion de l'observatoire Air Climat Energie de Franche-Comté (OPTEER),
- participation à l'élaboration du Plan de Protection de l'Atmosphère de l'aire urbaine Belfort-Delle-Héricourt-Montbéliard et du Schéma Régional Air Climat Energie en modélisant notamment l'impact des scénarios sur la qualité de l'air,
- travail sur la plateforme d'éducation à l'environnement avec les CPIE,
- programme de collaboration avec les cantons suisses du Jura et de Neuchâtel,

Préfecture de la Région Franche-Comté

Le Conseil de Communauté prend connaissance de ces éléments.

Contrôle de légalité DRCT

Regule 1 6 SEP. 2011

o der. Zuli

Pour extrait conforme,

Le Président

Délibération du Conseil de Communauté du vendredi 9 septembre 2011 Communauté d'Agglomération du Grand Besançon 3/3